



### Réunion du 8 décembre 2022

**Présents :**

**Présidente :** Mme Pierrette BARROT.

**Membres présents :** Mmes Catherine BOLLATI, Cathy DELORT, MM. Bernard BALAGEAS, Jérôme BOUQUET, J. Luc BOLLATI, Eric CORNIER, Georges CASCARINO, Bernard CHATEAUGIRON, Jean François DECHAUX, François DUPUY, Robert FERNANDEZ, Jacques PREGHENELLA, Eric REPENTIN, Yohan TEXIER

**Membres présents en visioconférence :**

Mme Isabelle RADJAI. MM. Jamel KOUROGHLI, Ludovic MARTIN, Jacques MOQUAY,

**Membres absents Excusés :**

MM. BRAVIN Philippe, ROCHEL Philippe, ATEBA MEBO Karl, Mario PAGNOUX, Christian VALDEC, Miguel ELVIRA RUYS, Fabrice EREAU. Nicolas MILLET (président CDA)

**Invités présents.** Mme Marilyne PINARD (Représentante du personnel), MM. André PERRIN (président Com. Disc.) Thierry FOURNEAU (prés. Com. Appel en visio)

Ouverture de la réunion par Mme la présidente, qui apporte son soutien ainsi que celui des membres du comité directeur à M. Eric CORNIER suite au décès de sa compagne.

**1) APPROBATION PROCES VERBAL**

Elle présente à l'approbation du comité le PV N°2 en date du 18 octobre 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

**2) SITUATION FINANCIERES**

M. CHATEAUGIRON présente les comptes financiers du district à ce jour et commente chaque élément constitutif.

Il fait un retour sur l'A.G Financière. La présentation et les votes à bulletins secrets expriment une satisfaction des clubs de la bonne gestion financière du district.

Mme CHAPRON, représentante de notre commissaire aux comptes a validé la situation comptable au 30 juin 2022

Comme prévu, l'ensemble des bilans financiers ont été adressés à la LFNA.

**3) POINT SUR LES A.G FINANCIERES ET EXTRAORDINAIRE**

Mme la présidente fait un retour positif du déroulement de cette A.G. à Saint André de Lidon. Elle présente les tableaux et commente les effectifs licenciés. Elle constate que les effectifs sont presque identiques à ceux de la saison précédente. A ce jour, elle conforte le fait que ces effectifs ont une incidence sur les subventions attribuée par la LFNA.



#### 4) NOMINATION :

Suite au vote positif de l'AG du 25/11/2022 sur la candidature de M. BOLLATI J.Luc en qualité de membre élu au comité directeur, Madame la présidente présente sa candidature au poste de secrétaire général. Ce vote sera effectué à bulletin secret. M. BOLLATI n'a ni pris part au débat ni au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

- a) Votant : 17
- Pour : 12
- Contre : 1
- Abstention : 4

En vertu des articles 13.2 et 14.2 des statuts du district 17, M. BOLLATI Jean-Luc est nommé au poste de secrétaire général du district de Football de la Charente-Maritime.

#### 5) ADMISSION – DEMISSION DE COMMISSION:

##### a) **Admission :**

Il est proposé au vote l'admission à la commission des terrains et infrastructures les candidatures de MM. DUPUY François et REPENTIN Éric.

Le comité directeur vote à l'unanimité l'admission de ces deux candidats à la commission des terrains et infrastructures.

##### b) **Démission :**

M. BOLLATI Jean-Luc présente sa démission des commissions des jeunes et litiges et contentieux.

Le comité directeur acte favorablement la démission des deux commissions.

##### **Nomination :**

M. FERNANDEZ robert (vice-président) est désigné pour faire appel (interjeter) de toutes décisions prise en première instance au titre du comité directeur.

#### 6) INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE :

##### a) **FAFA.**

Mme la présidente informe les membres de la réunion a la LFNA sur le FAFA. Il en ressort que les dossiers de demande de subvention sont nombreux et que les subventions accordées sont restreintes. Des arbitrages ont été réalisés lors de cette réunion.

##### b) **RDV Mairie de SAINTES :**

Une correspondance concernant la fermeture des installations impactant le travail des sections sportives et classes à horaire aménagée, a été transmise par le district et également par les deux co-présidents du club de Saintes à M. le maire de la ville Saintes. En suivant cette correspondance, une délégation représentée par Mme la présidente, M. Christian VALDEC (Président com. technique), M. ATEBA Karl, (conseiller technique départemental, absent excusé) et en présence des 2 coprésidents du club de Saintes, a été reçu en mairie de Saintes le mercredi 7 décembre.



Les débats ont été courtois et constructifs. Malgré tout, la synthèse de ces débats laisse entrevoir une difficulté d'engagement par la mairie pour améliorer les infrastructures d'entraînement extérieures vu le cout de ce projet très élevés.

Devant cette situation, d'autres lieux d'entraînement temporaires sont utilisés impliquant des déplacements très complexe à gérer.

**c) Maison des sports :**

M. FERNANDEZ présente le dossier et développe les différents arguments invoqués lors de la réunion du 5 décembre dans les locaux du CDOS à Saintes en présence de l'ensemble des occupants des locaux. Après une reprise en gestion de la part du CDOS, il est aujourd'hui posé la question du devenir de ces bâtiments. Plusieurs hypothèses sont en cours de réflexion, (vente, réhabilitation, etc..) et ont été présentées aux différents comités occupants. Il est acté que les rencontres entre toutes les parties vont se dérouler début d'année 2023.

**d) Compte rendu de l'AG financière de la LFNA**

Mme la présidente présente le tableau récapitulatif des résultats des différents votes de ces trois A.G (extraordinaire, ordinaire et financière).

Elle informe, qu'elle a co-signé le communiqué rédigé par les 12 présidents de district de la nouvelle aquitaine et adressé le 5 décembre 2022 à l'attention du président de club de la LFNA.

**e) Plan de sobriété.**

À la suite de la réception du dossier édité par la mairie de La Rochelle concernant le « plan municipal de sobriété énergétique », il est constaté que cette mesure aura des effets induits sur le plan sportif quant à l'utilisation des aires sportives. Ainsi, il est posé à la réflexion les conséquences sur l'organisation et la gestion des championnats.

La présidente informe les membres de sa participation, dans les locaux de la FFF à Paris, au collège des présidents de district et ligue du le 10 décembre 2022.

**7) TOUR DE TABLE - (Point de situation des commissions) :**

**a) Commission des délégués.**

M. MOQUAY se félicite de l'organisation de deux réunions d'information au profit des délégués de club à Rochefort et à St germain de Lusignan.

**b) Commission infrastructure**

M. PREGHENELLA informe de la prise de RDV avec plusieurs mairies et clubs dans le cadre du suivi de la mise en conformité des installations.

**c) Commission féminine.**

M. Cornier fait un retour sur la réunion qui a eu lieu le 10 décembre 2022 avec la commission régionale féminine au Haillan. Il présente les contours des nouvelles orientations qui sont envisagées sur les catégories d'âge dès la saison prochaine. Il en décrit les projets en cours. Il soulève le fait que cette réunion s'est déroulée dans un climat constructif et très convivial.

Une réunion de synthèse est d'ores et déjà actée afin de faire la synthèse de réflexions en cours et prendre les décisions sur les orientations définitives qui seront entérinées pour la saison 2023/2024.



### d) Commission de Discipline.

M.PERRIN exprime sa préoccupation sur le nombre déjà important (avec instructions et auditions) de dossiers disciplinaires traités par sa commission durant la première partie de saison. Sur un total de 14 dossiers concernant entre autres des actes d'incivilités comportementales de dirigeants, éducateurs, joueurs, de propos ou menaces envers arbitres, de propos ou gestes racistes, etc...il est constaté que les catégories de jeunes sont particulièrement touchées. Cela devient inquiétant.

### e) Commission Fair-Play

M. CASCARINO indique qu'à l'issue de la réunion de coordination du 15 décembre 2022, le relevé de situation intermédiaire sera transmis aux clubs concernés pour la mi- décembre.

### f) Championnat senior :

M. BOUQUET mentionne que malgré les intempéries et les difficultés de programmation des rencontres dû au fait des économies d'énergie, le championnat se déroule sans trop de difficulté. Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour des coupes aura lieu le lundi 12 décembre.

### g) Commission des jeunes :

En l'absence du président de la commission, M. BOUQUET informe qu'aucune difficulté n'empêche le déroulement des championnats.

### h) Commission d'appel

M.FOURNEAU informe l'assemblée que déjà 5 dossiers ont été étudiés par la commission.

## 8) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

M. REPENTIN soulève le fait que les différents champions de la saison 2021/2022 n'ont pas à ce jour été récompensés.

Le secrétaire général va procéder à une proposition de faisabilité pour pallier cet oubli.

Il informe le comité que le tirage de la coupe nouvelle aquitaine aura lieu le 14 janvier 2023.

M. DECHAUX propose son concours lors des interventions de Mlle Chloé PERROGON, responsable du développement de l'arbitrage. Il lui apporterait son soutien et son accompagnement lors de ses visites au sein des clubs.

Cette proposition recueille un avis favorable dans les limites de son accompagnement.

M. CASCARINO souhaite avoir des précisions sur les dispositions en matière de validation des Procès-verbaux.

Une précision est apportée sur le déroulement du processus de vérification, validation et diffusion de tous les P.V comme suit :

- a) Le procès-verbal est rédigé par le président de commission, transmis à la présidente et au secrétaire général pour lecture et suite à donner. Suivant les observations, deux situations peuvent se présenter :
- Soit le P.V n'appelle aucune remarque, il est validé par le secrétaire général et transmis pour diffusion,
  - Soit le P.V appelle des remarques, (modifications, précisions, autres...) :
- Transmis au président de la commission considérée pour mise en compte des observations et ajustement éventuel.
  - Reprise du processus de validation et diffusion.



# COMITE

## PROCES-VERBAL N°3

Page 5 sur 5

A la demande de Mme la présidente, il sera organisé la galette des rois pour l'ensemble des membres des commissions. La date du vendredi 27 janvier 2023 est retenue et la recherche du lieu d'organisation de cet événement est engagée.

M. BOUQUET évoque la possibilité d'organiser un événement de convivialité en fin de saison. Cette manifestation serait l'occasion de procéder à la remise de récompenses ou décorations suivi d'une collation dinatoire. Une étude de faisabilité est lancée pour définir les contours et le coût de cette manifestation.

**Fin de séance à 22h15**

**Pierrette BARROT**  
Présidente

**Jean-Luc BOLLATI**  
Secrétaire de séance